



Jump in Olympia. Strong(er) Women through Sport

## Charte européenne sur les droits des femmes dans le sport



**Remerciements:**

Doc. Daniela Conti, Doc. Francesca D'Ercole (UISP)

Prof. Gertrud Pfister (Département des Exercices et Sciences Sportives, Université de Copenhague)

Doc. Heidi Thaler, Doc. Elisabeth Kotvojs (FairPlay – VIDC)

Doc. Marvin Radford (ISCA)

Doc. Carine Bloch, Doc. Arnaud Kenigsberg (LICRA)

Jacques Cortie (Interactiva)

Un spécial grâce à toutes les femmes et aux hommes de toutes les associations qui a activement participé à l'écriture de la charte et l'organisation des différents événements.

## Charte européenne sur les droits des femmes dans le sport

**La Charte européenne sur les droits des femmes dans le sport** s'adresse aux organisations et aux fédérations sportives, aux acteurs dans le domaine du sport, aux groupes de supporters, aux autorités publiques, aux institutions de l'Union européenne ainsi qu'à toute organisation pouvant avoir un impact direct ou indirect sur la promotion du « sport pour tous », notamment par des campagnes en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le sport.

Cette Charte sur l'égalité des femmes et des hommes dans le sport s'adresse à tous les individus sans distinction de culture, de religion, d'âge, de capacités mentales et physiques, d'orientation sexuelle et niveau de vie. Il est important de souligner que la présente Charte représente la valeur universelle d'égalité et énonce des mesures spécifiques à prendre, afin de renforcer les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes au sein des groupes visés.

### Introduction

Le **Livre blanc sur le sport** et la reconnaissance du sport dans le Traité de Lisbonne donnent au sport un nouvel élan : « Le sport est un domaine d'activité humaine qui intéresse beaucoup les citoyens de l'Union européenne et qui a une capacité énorme à les rassembler, s'adressant à tous indépendamment de l'âge ou du milieu social. Le sport peut jouer plusieurs rôles dans la société européenne » (Livre blanc sur le sport, 2007).

La « **Charte des droits des femmes dans le sport** » de 1985 proposée par l'UISP et adoptée par le Parlement européen en 1987 dans la Résolution sur les femmes dans le sport (doc. A 2-32/87/riv), a posé le premier jalon sur la reconnaissance officielle de l'égalité des chances des femmes et des hommes dans le sport dans le cadre de l'Union européenne.

La Charte met l'accent sur la forte inégalité entre les femmes et les hommes dans le domaine du sport et insiste sur l'importance de faire tomber les barrières culturelles qui limitent l'engagement des femmes.

Le fondement de la Charte et des initiatives qui en découlent repose sur la conviction que la qualité d'une société dépend de l'égalité des droits pour tous ses citoyens, y compris l'égalité des chances dans le sport, notamment dans le sport d'élite ainsi que dans le sport pour tous.

Dans ce contexte, « tous » englobe les femmes et les hommes, les filles et les garçons, les personnes de tout âge, les migrants, les personnes avec un handicap ou une déficience.

Malgré certains progrès et l'augmentation du nombre de femmes qui pratiquent une activité sportive, l'égalité des chances n'est toujours pas assimilée dans certains domaines du sport. L'élargissement de l'Union européenne exige une révision et une mise à jour de la Charte (de la version de 1985).

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte. Il y a ceux qui ont soif de compétition et recherchent de la performance sportive. Certains voient dans le sport un moyen d'expression ou

d'accomplissement individuel, d'autres préfèrent les sports collectifs. Dans tous les cas de figure, tous devraient avoir le même accès à l'activité de leur choix et être représentés sur un même pied d'égalité parmi les groupes responsables de la prise de décision, ainsi qu'au sein des comités.

## **Participation dans le sport**

***Tout le monde a le droit de faire du sport dans un environnement sûr qui protège la dignité de la personne. Les femmes et les hommes d'âges différents et de différents milieux sociaux et ethniques doivent avoir les mêmes chances de pratiquer un sport.***

***Les organisations et institutions sportives sont responsables de faire respecter l'égalité des genres et d'identifier des instruments de gouvernance afin de promouvoir la participation des femmes dans le sport, à tous les niveaux.***

### ***Recommandations aux clubs sportifs***

- Temps : Grande flexibilité dans la planification d'événements sportifs et concentration sur les besoins et les souhaits de tous les groupes, notamment celui des filles et des femmes.
- Espace : Répartition équitable des installations sportives vis-à-vis de tous les groupes. Être plus attentif aux infrastructures sportives « favorables aux femmes » : les vestiaires, les espaces communs, les salles de sport et les gymnases doivent répondre convenablement aux nécessités des femmes.
- Allocation équitable des moyens financiers mis à disposition pour tous les groupes de l'organisation.
- Développer des activités sportives, notamment pour les filles et les femmes issues de milieux défavorisés.

### ***Recommandations aux fédérations et associations sportives***

- Œuvrer pour une transformation organisationnelle de la fédération/association afin de s'adapter aux femmes dans différents domaines et rôles.
- Organiser des activités dans différentes structures éducatives tels que les écoles, les centres de jeunesse et les centres sportifs, pour encourager les filles et les femmes à participer à des activités sportives.
- Promouvoir un environnement « favorable aux femmes » dans le sport d'élite, permettant aux femmes de concilier sport et maternité.
- Développer des programmes favorisant la participation des femmes dans le sport et établir une coopération avec les responsables politiques dans des domaines similaires (Ministère de la Santé, Ministères des Affaires Sociales, etc.).
- Repartir équitablement les moyens financiers mis à disposition pour la participation dans le sport.
- Repartir équitablement les installations sportives entre tous les groupes intéressés.
- Inclure des clauses antisexistes claires dans les statuts et règlements des fédérations.

### **Recommandations à l'UE**

- Encourager la promotion des activités sportives parmi les filles et les femmes.
- Soutenir et encourager les recherches européennes portant sur les raisons de l'abandon du sport par les filles.
- Soutenir et encourager les fédérations et associations nationales et internationales dans la promotion de programmes spéciaux visant l'augmentation de la participation des femmes dans le domaine du sport.
- Soutenir et habiliter les organismes européens à promouvoir et mettre en œuvre des recommandations de la Charte.

### **Leadership**

***Les femmes et les hommes doivent avoir les mêmes chances de participer à la prise de décision à tous les niveaux et dans tous les domaines du sport. Les femmes et les hommes doivent être représentés de façon égale dans les conseils, les comités et les postes de direction.***

***La CE et les Etats Membres doivent prendre des mesures concrètes afin d'assurer une représentation équitable des femmes et des hommes dans les postes décisionnels au sein des organisations et institutions sportives, ainsi que dans les administrations et les agences chargées du sport.***

***Un système de quotas et d'autres mesures proactives doivent être mis en place afin d'atteindre cet objectif.***

### **Recommandations aux fédérations et associations sportives**

- Les associations et autorités sportives devraient adopter dans leurs statuts des règlements rendant obligatoire une représentation égale des femmes et des hommes dans tous les postes de décision.
- Les organisations sportives doivent concevoir des programmes de tutorat, des formations de leadership et des structures d'orientation pour les femmes et les hommes, ainsi que soutenir les réseaux de femmes dirigeantes afin d'améliorer l'équilibre des genres dans le leadership sportif.
- Les organisations et autorités sportives devraient contribuer à la sensibilisation sur l'inégalité des genres (et sur son impact négatif sur l'organisation, sur l'environnement sportif, et sur la société dans son ensemble), mettre en place des programmes visant l'intégration de la dimension d'égalité entre les genres et éduquer à l'égalité entre les femmes et les hommes les membres et le personnel, à tous les échelons hiérarchiques.
- Des quotas de postes de direction pour les femmes et les hommes devraient être attribués à tous les niveaux décisionnaires (fédérations nationales, organisations régionales, clubs entre autres). Le nombre de « postes réservés » aux deux genres devrait être proportionnel au nombre de membres féminins et masculins.
- Des programmes d'éducation et de formation devraient être proposés afin d'encourager et de permettre aux femmes de travailler à différents niveaux de leadership, notamment en tant que dirigeantes ou arbitres.

- Créer un comité de femmes ayant pour mission de promouvoir et de soutenir la participation des femmes dans les conseils.
- Déceler toute forme de discrimination structurelle et faire mieux connaître cette forme de discrimination, par exemple via des séminaires.
- Soutenir la formation et le recrutement des femmes entraîneurs et prendre des femmes entraîneurs renommées comme modèles.
- Former et promouvoir les femmes aux postes de direction (y compris pour le management d'hommes et de sportifs masculins de haut niveau), afin qu'elles puissent devenir dirigeantes et éducatrices (de femmes ou d'hommes) ou arbitres (également pour les sports masculins).
- Organiser des séminaires sur la discrimination structurelle.

### **Recommandations à l'UE**

- La reconnaissance et le soutien financier aux associations et institutions sportives devraient dépendre du respect de l'égalité des genres dans tous les domaines et à tous les niveaux du sport.
- La CE, les Etats Membres et les organisations sportives devraient recueillir et diffuser les données sur la continuité des inégalités des genres.
- La CE et les Etats Membres devraient promouvoir le réseautage entre les personnes et les groupes clés ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.
- La CE devrait encourager et soutenir les études sur l'inégalité des genres dans différents domaines du sport, ainsi que sur les effets des mesures susmentionnées. Les résultats de ces études fourniront des informations sur l'impact des interventions.
- Tenir des réunions formelles ou informelles et encourager le réseautage entre les femmes.
- Reconnaître la contribution des femmes qui occupent des postes de direction.

## **Education et sport / Education physique**

***Les femmes et les filles, ainsi que les hommes et les garçons doivent avoir le même droit d'apprendre différents sports et compétences et de développer leur savoir-faire et leur condition physique.***

***Les femmes et les hommes doivent être en mesure de demeurer engagés dans le sport et les activités physiques de leur choix tout au long de leur vie.***

***Les enseignants d'éducation physique, les coachs, les professionnels de la santé et les autres groupes travaillant dans des structures éducatives devraient être sensibilisés à la discrimination des genres dans le sport et devraient adopter et respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes.***

***Recommandations aux Ministères de l'Education, responsables de l'administration scolaire, enseignants d'organisations sportives, organisations et fédérations sportives***

- L'Éducation physique (EP) devrait promouvoir et encourager l'engagement des étudiantes et des étudiants dans des activités physiques et sportives tout au long de leur vie.
- Mettre en avant l'éducation physique pour les filles et les garçons dans toutes les écoles et proposer des activités périscolaires dans différents sports et à plusieurs niveaux.
- Informer les enseignants et les coachs sur les principes et les pratiques de l'égalité des genres dans le sport.
- Informer les parents sur les bienfaits de l'activité sportive, notamment pour les filles.
- Inviter les clubs sportifs à présenter leurs programmes et leurs activités et encourager les étudiants, les filles notamment, à rejoindre un club.
- Inviter les athlètes féminines d'élite dans les écoles pour partager leurs expériences avec les étudiants et motiver leur engagement.
- Animer des conférences pour informer les filles sur la présence des femmes dans le sport et sur les possibilités qui s'ouvrent à elles, que ce soit en tant que dirigeantes, entraîneurs, arbitres, ainsi que pour d'autres postes (management, éducatrices, arbitres/juges, etc.).

#### **Recommandations à l'UE**

- Encourager la mise en œuvre des principes susmentionnés dans les institutions d'enseignement.
- Faciliter l'échange de principes et de meilleures pratiques sur des questions ayant trait à l'égalité des genres au sein de l'éducation dans les pays de l'UE.
- Encourager la collecte de statistiques ventilées par genre relative aux contenus et à la participation dans l'EP, ainsi que la recherche sur les effets de différentes pratiques d'EP.
- Favoriser le partage de connaissances sur les programmes sportifs, les expériences d'enseignement et la formation des enseignants d'éducation physique.

### **Recherche et communautés scientifiques**

***Les femmes et les hommes devraient avoir les mêmes chances de devenir membres des communautés scientifiques sportives et de contribuer aux théories, méthodes et sujets de recherche.***

***La participation et le traitement égaux des femmes et des hommes à tous les niveaux et dans tous les domaines des sciences du sport doivent être mis en avant.***

#### **Recommandations aux Comités universitaires et scientifiques au sein des organisations sportives**

- Les « cultures du sport » propres aux femmes, façonnées par leurs compétences, leurs sensibilités et leurs pratiques, devraient faire l'objet d'un sujet d'étude et de recherche.

- Concevoir des programmes d'éducation et de formation qui tiennent compte des caractéristiques des femmes dans tous les organismes de formation, écoles et universités.
- Renforcer la sensibilisation aux inégalités de genre dans les sciences du sport.
- Donner de la visibilité au travail des chercheuses, notamment par le décernement d'une récompense aux chercheuses.
- Promouvoir les réseaux des femmes dans les sciences du sport.
- Assurer la transparence des critères de sélection dans le processus de recrutement pour les postes universitaires et dans celui de promotion, ainsi que dans la collecte de fonds.
- Donner la possibilité aux femmes et aux hommes de trouver un équilibre entre carrière scientifique et vie privée.
- Considérer la conciliation de la vie privée et la vie professionnelle non pas comme un problème mais plutôt comme un atout qui enrichit la vie aussi bien des chercheurs que des chercheuses.
- S'occuper des enfants doit être considéré comme une responsabilité aussi bien des femmes que des hommes, et les besoins familiaux doivent être pris en compte de plusieurs façons, par exemple par la mise en place de programmes de recherche à l'étranger ou l'application du congé parental, entre autres.
- Changer la culture du travail dans les sciences du sports, actuellement fondée sur la hiérarchie, la compétition et l'auto-exploitation (nuisible pour les deux genres).
- Introduire l'interdiction de harcèlement (y compris le harcèlement sexuel) dans la communauté scientifique.
- Promouvoir la recherche et l'échange de connaissances sur les questions liées aux genres dans la communauté académique.

#### ***Recommandations à l'UE***

- Soutenir la formation des femmes dans les rôles techniques, ainsi que dans les postes de management organisationnel et de leadership dans les sciences du sport.
- Fixer, mettre en œuvre et suivre les objectifs et les plans d'actions afin d'accroître l'égalité des genres dans le cadre des sciences du sport.
- Établir des lignes directrices visant la promotion des femmes au sein de la communauté scientifique et des décideurs politiques.
- Attribuer des quotas pour les femmes membres de comités décisionnels et autres organes apparentés dans le domaine des sciences du sport.
- Proposer des bourses et des subventions spéciales destinées aux chercheuses dans le domaine du sport.

### **Femmes, sport et médias**

***Les médias de masse ont un impact significatif sur le développement de la culture au sein de l'UE et doivent être les premiers à adopter les principes et valeurs liés à l'intégration de la***



*dimension d'égalité de genres, ainsi que les priorités et les recommandations établies par la présente Charte.*

*Les athlètes féminines doivent avoir les mêmes chances que les hommes d'être représentées dans les médias de masse.*

*La couverture médiatique devrait respecter la dignité de l'individu.*

*Les femmes devraient être représentées de manière égale dans les postes relevant du domaine des médias, tels que journaliste, photographe ou rédactrice.*

#### **Recommandations aux organisations et fédérations sportives**

- Organiser des séminaires de formation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes avec des journalistes et des professionnels des médias.
- Prévoir un plus grand espace réservé aux sports féminins dans les publications des organisations sportives.
- Créer une plate-forme numérique permettant de télécharger des rapports, récits et portraits d'athlètes de haute qualité, avec un intérêt particulier pour les femmes sportives.
- Encourager les femmes, en particulier les athlètes féminines, à s'adresser aux médias de masse et solliciter une couverture médiatique.
- Encourager les athlètes féminines à faire part de leurs exploits et à partager leurs bonnes pratiques avec le public et les lecteurs.

#### **Recommandations à l'UE**

- Organiser une fois par an la « nuit européenne des femmes dans le sport » permettant aux athlètes féminines de se faire remarquer et d'avoir d'une couverture médiatique.
- Soutenir la publication d'un magazine sur les sports féminins à tous les niveaux (du sport de haut niveau au sport de loisir), afin de leur donner plus de visibilité.

### **Public et supporters**

*Les femmes devraient avoir les mêmes chances que les hommes d'exprimer leur passion pour le sport en tant que supportrices ou membres de communautés de supporters.*

*Les supportrices devraient être respectées en tant qu'expertes, avoir accès aux activités principales des groupes de supporters et ne pas être considérées seulement comme spectatrices peu informées ou en tant que consommatrices qui n'adhèrent pas aux idéaux essentiels du groupe.*

#### **Recommandations aux groupes de supporters**

- S'élever contre les abus sexistes dans les tribunes.
- Éviter de prendre part à des chants sexistes.
- Créer une bannière, une bannière avec deux piquets, un pin's ou un autocollant affichant un message fort contre le sexisme.
- Rédiger un article dans un fanzine ou dédier un fanzine au sexisme dans le sport.

- S'assurer que les statuts et règlements des clubs et fédérations sportifs intègrent des clauses explicites «antisexisme».
- Changer les rituels des supporters, les chants ou les noms des fans clubs qui excluent les femmes.

#### ***Recommandations aux clubs et aux fédérations***

- Encourager la présence des femmes à tous les événements majeurs de football en créant une ambiance qui leur soit chaleureuse et favorable.
- Les statuts et les règlements des clubs et fédérations sportifs devraient inclure de manière explicite l'interdiction du sexisme et devraient prévoir des mesures concrètes afin de réagir aux attitudes sexistes.
- Les fédérations et clubs sportifs devraient faire de la lutte contre le sexisme une priorité.
- Les fédérations et clubs sportifs devraient inclure dans leurs statuts des clauses qui statuent le rejet du sexisme.

### **Des nouvelles règles pour une nouvelle Europe**

L'Europe est en constante évolution et doit faire face chaque jour aux changements et aux défis posés par les différentes cultures qui la peuplent. Pour qu'une société soit ouverte et démocratique il est fondamental que tous les droits établis soient applicables à tous sans discrimination d'aucune sorte.

Les paragraphes suivants contiennent des suggestions qui invitent à la réflexion, la recherche et l'examen minutieux de sujets portant sur l'égalité des chances entre les genres.

#### **- Orientation sexuelle et athlètes transsexuels**

Toute forme de discrimination à l'égard d'un individu en raison de son orientation sexuelle est inacceptable à tous les niveaux et dans tous les domaines du sport.

Une attention particulière doit être accordée aux droits et aux chances des transsexuels dans les clubs, fédérations et associations sportifs.

Les chances des transsexuels de participer à des compétitions sportives doivent être explorées.

Les solutions envisagées pour inclure ces athlètes dans le sport de compétition doivent respecter leur dignité et leurs besoins.

#### **- Harcèlement et abus sexuels**

Le harcèlement et les abus sexuels demeurent un problème autant pour les femmes que pour les hommes sportifs. Il est important de traiter ces questions en Europe et de fournir une base commune afin de mieux sensibiliser et former les entraîneurs, enseignants et coachs, ainsi que les athlètes et les acteurs du domaine du sport.

Les clubs et fédérations sportifs doivent non seulement exclure les responsables de ces actes abusifs, mais également élaborer des stratégies et des mesures afin de prévenir, voire même combattre, le harcèlement sexuel.

## **Prostitution**

Le sport est une réalité culturelle importante et, même s'il n'est pas en mesure de résoudre par lui-même les problèmes de discrimination et d'abus dans la société, il est essentiel de sensibiliser la population à ce sujet. Les événements sportifs majeurs soulèvent souvent la question de la prostitution et du proxénétisme. A ces occasions, les femmes sont physiquement et psychologiquement amoindries. Le Parlement européen a abordé le problème à l'occasion de la Coupe du Monde de Football de 2006 en Allemagne dans une déclaration relative à la « résolution sur des stratégies de prévention de la traite des femmes et des enfants vulnérables à l'exploitation sexuelle (2004/2216(INI)) ». Afin d'aider les gouvernements et les institutions à combattre ce phénomène, il est également important que le monde du sport fasse entendre sa voix au moyen d'une campagne d'information et de sensibilisation.

## Annexe

### Participation dans le sport

L'Eurobaromètre montre que la participation des femmes dans le sport s'est considérablement accrue depuis les années 1980. Un plus grand nombre de femmes s'adonne régulièrement au sport et il y a davantage d'athlètes féminines de haut niveau. On constate également une augmentation du nombre et des variétés de sports pratiqués. Ces tendances sont positives et reflètent l'évolution constante de la culture européenne.

Néanmoins, les femmes qui font du sport, que ce soit au niveau amateur ou au niveau professionnel, sont encore aujourd'hui confrontées à des problèmes.

L'Eurobaromètre indique un taux d'abandon élevé parmi les femmes entre 25 et 50 ans, principalement en raison du manque de temps, ce qui reflète le large éventail de rôles que remplissent les femmes dans leur vie et la difficulté de les concilier (être épouse, mère, fille ou travailler, entre autres). Les clubs sportifs sont encore structurés selon une « mentalité masculine » (en termes de structure et de temps) et sont peu flexibles.

Les athlètes féminines de haut niveau rencontrent différents problèmes liés principalement à la maternité. Les fédérations proposent rarement des services de maternité. Les femmes doivent donc faire face à des choix difficiles.

Les prix décernés aux hommes et aux femmes dans la plupart des compétitions nationales et internationales sont également très différents.

Face à la présence croissante de femmes originaires de différents pays, cultures et religions, le monde du sport est contraint de reconsidérer les moeurs et coutumes du sport et doit adapter les installations aux nouvelles exigences propres à ce groupe visé.

#### Bonnes pratiques

**ITALIE:** L'initiative « Lo Sport delle ragazze » (Le sport des filles) de l'UISP de Turin est un projet qui s'adresse à la communauté de femmes musulmanes de la ville. Il envisage d'ouvrir deux centres réservés aux femmes et aux filles, gérés par l'UISP de Turin et prévus pour accueillir des femmes de toutes les nationalités et de tous les milieux culturels et proposer des cours, des loisirs et des activités pour les enfants, dans le but de rassembler les gens et socialiser, tout en favorisant la culture du corps.

**ITALIE:** L'UISP de Gênes propose une initiative de médiation sous le nom de « Centre Olympique du Maghreb », créée en 1993 dans le cadre d'un autre projet. L'initiative est maintenant devenue à part entière un centre pour les enfants de migrants de deuxième et troisième générations. L'association est active principalement dans le centre ville de Gênes et compte environ 200 membres. Sa principale mission consiste à accueillir les migrants (les femmes notamment) et leur offrir un endroit pour passer le temps, prendre une douche, faire la lessive et accéder facilement aux services de base. Outre ces initiatives, elle propose également des activités sportives, ainsi que des ateliers récréatifs, artistiques et musicaux pour les jeunes.

## Leadership

Aujourd'hui, les femmes en Europe et dans le monde entier sont largement sous-représentées dans les postes de décision au sein des organisations et institutions sportives dans tous les domaines et à tous les niveaux. Plusieurs initiatives, émanant notamment du CIO et des fédérations sportives, n'ont pas réussi à faire tomber les barrières qui limitent l'accès des femmes aux postes de direction.

Actuellement, 17% des membres du CIO sont des femmes et le pourcentage moyen de femmes dans les conseils de plus de 70 fédérations sportives internationales est de moins de 10%. Dans 29% de ces organismes, il n'y a aucune femme dans les conseils. Seules 5 fédérations sont dirigées par une présidente. Parmi les organisations européennes, la sous-représentation des femmes dirigeantes est similaire : le pourcentage de femmes dans les conseils de 52 fédérations sportives européennes est de l'ordre de 11%, et plus d'un tiers des fédérations n'ont pas de femmes dans leur conseil de direction. L'Organisation Européenne Non-Gouvernementale des Sports (ENGSO) compte 80% d'hommes et 20% de femmes au sein de son comité exécutif, et celui des Comités Olympiques Européens (C.O.E) est composé uniquement d'hommes.

La proportion des femmes et des hommes dans les conseils des organisations mères relevant du domaine du sport dans 11 pays sélectionnés est de 79% pour les hommes contre 21% seulement pour les femmes. Seulement 3 des 18 fédérations mères ont une femme à la tête de leur présidence: le Comité Olympique Britannique (BOA), l'Alliance Britannique pour le Sport et la Recréation (l'ancien CCPR), et le Comité Olympique et Paralympique Norvégien et Confédération Sportive (NIF). Ce dernier s'est soumis à la loi norvégienne sur l'égalité des genres, qui a recours à une discrimination positive afin d'augmenter la proportion des femmes dans les processus décisionnels.

Parallèlement, tous les pays européens connaissent un déséquilibre dans la représentation des genres au sein des comités de direction des fédérations sportives.

En outre, les hommes prédominent dans les administrations sportives des gouvernements européens et des agences gouvernementales, telles que les agences UK Sport et Sport England, responsable du financement du sport d'élite et du « sport pour tous ». Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres est composé de 19 membres, dont une femme, Son Altesse Royale la Princesse Anne d'Angleterre.

Le faible nombre de femmes à la tête des institutions et organisations sportives est étonnant, alors que plus de 50% des femmes en Europe font du sport et pratiquent une activité physique. Dans des pays tels que le Danemark ou l'Allemagne, environ 40% des membres des clubs sportifs sont des femmes. Ces chiffres témoignent de l'intérêt que portent les femmes au sport.

Une participation non équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision porte atteinte aux principes fondamentaux de démocratie et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), adoptée en 1979, ce qui ne fait qu'entacher la crédibilité des institutions sportives et exige une réforme qui garantisse la participation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux et dans tous les domaines du sport.

### **Bonnes pratiques**

**FRANCE:** Il y a déjà eu des tentatives fructueuses de placer des femmes à la direction de fédérations sportives. En France, par exemple, le judo est organisé de la façon suivante. La règle du prorata est prévue dans le règlement de la Fédération Française de Judo à tous les niveaux de ce sport (fédération, ligue régionale, club). Au niveau national, le nombre de femmes au conseil exécutif de la fédération doit être proportionnel au nombre de femmes membres. Par conséquent, dans chaque fédération, 27% des membres sont des femmes. On retrouve également à peu près la même proportion au sein de son Comité de direction: 5 femmes sur 21, ce qui représente 23%, de même qu'au niveau de la ligue (Comités exécutif de ligue) et du club (Comités directeurs de clubs).

**NORVÈGE:** Selon la loi sur l'égalité des sexes en vigueur en Norvège, lorsqu'une institution publique nomme ou élit des comités, des conseils, etc. composés d'au moins 4 membres, chacun des deux genres doit être représenté par au moins 40% des membres. Lorsque les conseils comptent 2 ou 3 membres, les deux genres doivent y être représentés.

**ITALIE:** Afin de permettre aux femmes managers avec des bébés ou des enfants en bas âge d'assister aux réunions, la Direction Nationale de l'UISP a décidé de prendre en charge les frais relatifs à l'engagement d'une personne pour aider les dirigeantes à s'occuper de leurs enfants (partenaire, nounou, etc.). Cette mesure, adoptée en 2009, a permis aux femmes d'accepter plus facilement des fonctions de direction (notamment à la Direction et Conseil Nationaux), et il n'est plus question pour elles de devoir choisir entre leur rôle de mère et leur rôle de cheffe de file.

### **Éducation physique et communautés scientifiques**

L'éducation a pour objectif de promouvoir l'épanouissement individuel de toutes les personnes à tous les stades de leur vie, sans aucune discrimination liée à leur origine.

Les programmes éducatifs ont une fonction spécifique: ils doivent donner les moyens de développer la culture générale, les compétences techniques et interpersonnelles, la mobilité physique et les relations sociales qui mènent à l'épanouissement de l'esprit et du corps pour « un style de vie sain et actif ». Cette attention portée à l'individu devrait aboutir à l'adoption de procédures et de programmes éducatifs tenant compte de toutes les différences de l'approche culturelle.

L'éducation scolaire à tous les niveaux devrait former les individus à prendre soin de leur corps et à donner libre cours à l'expression de « soi-même » dans le contexte relationnel. Le langage verbal et non-verbal devrait leur permettre d'éviter de tomber dans des stéréotypes culturels, préjugés d'exclusion, et des comportements discriminatoires.

La formation continue chez les enseignants est importante car elle peut agir, dans les phases délicates du développement de la personnalité, sur le comportement, le langage et les compétences.

Le temps consacré à l'éducation physique dans les écoles doit être prolongé pour tous les groupes d'âge visés. Il devrait faire l'objet d'une transition progressive, allant de la mise en place d'activités récréatives basiques et d'apprentissage psychomoteur à une diversification des choix, sans pour autant imposer une discipline en particulier et en assurant un environnement porteur d'opportunités pour tout le monde.

Par ailleurs, dans le monde des associations sportives, les actions des acteurs de la scène sportive doivent être de plus en plus basées sur l'approche intégrée de l'égalité des genres, un langage respectueux et non sexiste et la conscience des différences entre les femmes et les hommes. Ainsi, les initiatives pédagogiques, méthodologiques et pratiques respectent les différences entre les individus.

Les éducateurs devraient toujours suivre des formations de haute qualité afin d'assurer une offre de haute qualité qui s'adapte à tous les âges, à toutes les compétences et à tous les intérêts – c'est ainsi que le mot « tous » prend alors tout son sens.

### **Bonnes pratiques**

**ITALIE:** Le projet de l'UISP « Le corps ami dans l'éducation aux sentiments et au respect » se déroule pour cette année scolaire (de septembre 2010 à août 2011) dans 9 villes italiennes : Florence, Turin, Sassari, Trieste, Pesaro, Varese, Imola (Bologne), Lamezia Terme (Catanzaro) et Orvieto (Terni). Son objectif est de sensibiliser un groupe cible donné composé de filles et de garçons de 13 à 18 ans sur les différences entre les femmes et les hommes.

## **Femmes, sport et médias**

Les athlètes féminines et les sports ou les événements auxquels participent les femmes sont largement sous-représentés dans les médias quels qu'ils soient (presse, TV).

Malgré des preuves tangibles, de longs débats et quelques améliorations, notamment dans la « presse à sensation », les athlètes féminines sont présentées différemment des hommes sportifs, et seuls leur apparence, leur féminité et leur sex-appeal sont mis en avant, au détriment de leurs performances et exploits sportifs qui ne sont pas toujours pris au sérieux.

Les femmes sont largement sous-représentées dans le journalisme sportif (moins de 10% des journalistes sportifs sont des femmes).

Le manque d'intérêt médiatique a une influence négative sur l'engagement des sponsors et contribue à une pénurie des ressources de financement des sports féminins.

Dans la presse, l'image des femmes dans le sport est encore dominée par une « mentalité masculine » : les femmes sportives font rarement la une des journaux même lorsqu'elles battent un record ou remportent une compétition importante, et lorsque c'est le cas, elles sont décrites d'après des termes qui font référence à leur apparence physique – tels que la beauté, l'élégance de leurs habits ou l'expressivité.

Encore une fois, les femmes dans le sport occupent une place secondaire et ne servent uniquement qu'à remplir les pages des journaux. Même la télévision consacre peu de temps aux compétitions féminines et sous-estime la croissance du phénomène.

Le nombre de femmes journalistes reste très faible et, de plus, celles-ci n'ont pas accès à des postes très influents. Les femmes inspirent rarement la politique éditoriale ou les titres des journaux.

## Publics et supporters

Beaucoup de sports sont encore considérés comme un domaine exclusif où les hommes se produisent pour les hommes. On estime que ces sports ne sont pas consacrés aux femmes par nature et qu'ils ne les concernent donc pas, que ce soit en tant que sportives actives ou en tant que spectatrices ou supportrices intéressées. Lorsqu'elles montrent de l'intérêt pour un sport, elles se retrouvent souvent face au stéréotype « Qu'est-ce que tu y connais toi? T'es juste intéressée par les beaux mecs! ». Quand il s'agit d'être une supportrice active, par exemple, les femmes qui vont au stade sont souvent confrontées à des propos sexistes accablants, des attaques virulentes, des rituels de supporters discriminatoires, des clubs qui guettent un nouveau groupe de clientes et, en règle générale, à des parties prenantes qui confient aux femmes supportrices le soin d'assurer le maintien de l'ordre dans les tribunes.

Le football en particulier, mais aussi d'autres sports, est généralement perçu comme une discipline dominée par les hommes <sup>[1]</sup> – ce sont soi-disant les hommes qui ont toujours joué et qui ont suivi les matches. Ce qui porte à croire que certains sports sont un refuge pour la masculinité, que « par nature ils ne sont pas faits pour les femmes » et ne sont donc pas accessibles aux femmes, que ce soit en tant que femmes sportives actives ou en tant que spectatrices ou supportrices intéressées.

Pour le football, ce n'est qu'à moitié vrai. L'histoire des supportrices est intimement liée à l'histoire du football féminin puisque dans les deux cas l'implication, l'engagement et l'enthousiasme des femmes ont été ignorés et réprimés.

Depuis le tout début du développement du football moderne, les femmes ont joué au football et ont regardé les matches. En raison de la popularisation croissante, de l'institutionnalisation du sport et de l'avancement de la conception du football comme une discipline pour les jeunes hommes et les soldats, il a été interdit aux femmes. En Europe, les équipes féminines n'étaient pas autorisées à jouer dans les stades et ne faisaient pas partie de l'institutionnalisation croissante: par exemple, en Allemagne la DFB les a reconnues seulement en 1970 et, en Angleterre, la FA seulement en 1971. C'était considéré comme peu féminin, indécent et grossier que les femmes jouent au football. Malgré l'interdiction par les structures de les fédérations, les femmes s'adonnaient au football, ont regardé les matches et régulièrement fréquenté les stades – encore un fait qui a été passé sous silence.

Parler de supporters de football uniquement au masculin ou de culture de supporters comme un domaine exclusivement masculin, c'est nier le fait qu'il y a toujours eu des femmes qui ont assisté aux matches dans les stades en tant que supportrices actives et intéressées, ce qui contribue à décourager l'accès des femmes à la « sphère sacrée » du football.

La reconstruction continue et consciente du football et des stades comme des « bastions de masculinité » a découragé beaucoup de filles et de femmes au point de ne pas vouloir empiéter sur ce « territoire ». Celles qui le font (par exemple, on compte environ 25% à 27% des supportrices dans les stades allemands) sont confrontées au sexisme de différentes sortes et à différents niveaux, allant des propos sexistes « accablants » aux étranges « visions » de la « fonction de la féminité dans le sport » :

- Les clubs voient de plus en plus les femmes comme des consommatrices: sous l'intitulé « merchandising rose » les t-shirts, écharpes ou vestes roses sont fabriqués a) dans un esprit bourré de clichés (les clubs fabriquent-ils des gadgets bleu clair pour les hommes?)



- et b) sans tenir compte des couleurs traditionnelles des clubs, ce qui laisse penser que les supportrices n'ont pas besoin de s'identifier à leur club.
- Les clubs proposent souvent des entrées à tarif réduit – il ne s'agit pas là d'offrir des avantages mais d'être considéré sur un pied d'égalité.
  - Les offres pour attirer les femmes aux événements sportifs rentrent souvent dans la formule « forfait pour la famille ».
  - « Le rôle de femmes dans le maintien de la paix » : les dirigeants du football considèrent que les femmes peuvent maintenir l'ordre dans les tribunes, car elles sont par nature calmes, moins agressives et pacifiques.
  - Les émissions télévisées présentant des événements sportifs diffusent souvent des images de femmes peu vêtues pour combler des espaces vides.
  - Les fédérations qui mettent en avant publiquement le football féminin au moyen de clichés d'émotion, de douceur et d'élégance transfèrent ceux-ci sur le comportement que doivent adopter les femmes sur les tribunes.
  - Les statuts des clubs de supporters qui excluent les femmes.
  - Les clubs de supporters portant le terme « boys » dans leur nom.
  - Les chants véhiculent souvent des attitudes sexistes.
  - Les femmes qui s'impliquent et sont actives dans les scènes de supporters sont souvent la cible de mauvais traitements.
  - Le fait que l'on décrive ou commente les joueurs ou leur performance sur le terrain en les traitant de « femmelettes ».
  - Les procédures d'accès au stade sont plus humiliantes pour les femmes que pour les hommes. Si les hommes doivent simplement soulever leurs t-shirts, les femmes quand à elles doivent se déshabiller devant la police dans des tentes spécialement prévues à cet effet.

### **Bonnes Pratiques**

**EUROPE:** F\_in – Network (Women in Football). F\_in est un réseau international de femmes affiliées au football en tant que supportrices, fan workers (travailleuses sociales qui assistent les supporters), chercheuses, joueuses ou arbitres. F\_in publie des articles, des livres, organise des activités antidiscriminatoires autour de la Semaine d'action du réseau FARE (Football Against Racism in Europe), signale les incidents sexistes dans le football et se réunit une fois par an afin d'échanger son savoir-faire et compétences et de développer des nouveaux projets.

**EUROPE:** LGBT Fan clubs. Le premier club de supporters allemand de la communauté LGBT a été créé à Berlin et d'autres l'ont suivi. Entretemps ces clubs sont affiliés au QFF – le Queer Football Fans. Il y a également des clubs de supporters du LGBT en France et en Espagne.

**ALLEMAGNE:** L'exposition sur le racisme, le sexisme et l'homophobie de la BAFF. La BAFF (Alliance de supporters de football engagés) est un réseau allemand de différents groupes de supporters, fanzines et supporters individuels visant la promotion d'une culture de supporters proactive qui se bat contre le racisme, le sexisme et l'homophobie. Le but de la BAFF consiste essentiellement à vivre et à préserver une culture de supporters critique. Parmi d'autres activités, la BAFF a organisé une exposition contre la discrimination dans les stades appelée « Tatort Stadion » (stade de la scène du crime), en tournée dans toute l'Allemagne.

**ALLEMAGNE:** La campagne « Stopp Rosa! » (« Stop au rose! ») proteste contre le merchandising rose et est organisée par les supporters de l'Eintracht Francfort en Allemagne. Cette protestation s'oppose à l'utilisation du rose, qui n'est pas la couleur du club, et vise également la commercialisation continue dans le monde du football, qui va de paire avec les tentatives de faire taire les supporters critiques.

Plusieurs clubs de supporters des clubs de football allemands, comme le Schickeria du Bayern de Munich ou les supporters du Darmstadt, ont organisé des choréographies antisexistes et conçu des bannières.

**AUTRICHE:** Durant le projet OLYMPIA, FairPlay publie un fanzine qui ne s'adresse pas aux supportrices, mais qui est rédigé par des supportrices. Les articles abordent différents sujets d'intérêt pour les supporters tels que la répression de la police, la commercialisation du football ou la propriété des clubs de la part des supporters.

**ITALIE:** L'UISP organise les Mondiali Antirazzisti (La coupe du monde antiraciste), un tournoi annuel amical des supporters de foot. Durant les dernières années, les organisateurs se sont également souciés du sexisme en organisant un tournoi féminin, un cours d'auto-défense pour les femmes et en concevant des bannières véhiculant ce message.

---

[1] Il y a également des sports qui sont perçus comme étant uniquement réservés aux femmes, c'est le cas de la natation synchronisée. Les hommes qui pratiquent ce sport sont souvent considérés homosexuels, ce qui prouve le lien fort qui existe entre sexisme et homophobie.

---